

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

GUIDE DES INDICATEURS



Pour l'accès à la formation et
l'orientation (FSE+)

www.europe-en-normandie.eu



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr



UNION EUROPÉENNE

Préambule

Juillet 2023

Pour la période de programmation 2021-2027, la Région Normandie est autorité de gestion de plusieurs fonds européens dont le FEDER, le FSE+ et le FTJ. L'intervention de ces fonds est encadrée par un programme qui définit notamment les types d'actions et de porteurs qui peuvent bénéficier d'un soutien de ces fonds. La programmation 2021 – 2027 se décline, en Normandie, en [sept priorités](#) :

- Une transformation économique innovante (155 M€ au titre du FEDER) ;
- Une transition énergétique et écologique (123 M€ au titre du FEDER) ;
- Une mobilité urbaine multimodale durable (13 M€ au titre du FEDER) ;
- Une valorisation des patrimoines culturels et touristiques (49 M€ au titre du FEDER) ;
- Un développement durable des territoires (48 M€ au titre du FEDER) ;
- Une élévation et une adaptation des compétences (85 M€ au titre du FSE+) ;
- Une transition juste en vallées de Seine et de la Bresle (103 M€ au titre du FTJ).



Ce guide a pour objectif de préciser aux porteurs de projets les modalités de récolte et de suivi des indicateurs. Un suivi étroit de ces indicateurs permet de valoriser et d'évaluer les effets des projets subventionnés.



Un indicateur, pourquoi ?

Les données de réalisation et de résultat des projets soutenus sont collectées, agrégées et régulièrement transmises par la Région Normandie à la Commission Européenne.

Il s'agit de [mesurer la performance du Programme](#) sur le territoire normand et d'analyser en détail son degré de pertinence, d'efficacité et d'efficience.



Un indicateur, c'est quoi ?

C'est [une donnée](#) permettant [d'apprécier la réalisation d'un projet et ses résultats concrets](#).

Elle devra faire l'objet d'un suivi et sera demandée à plusieurs reprises dans la vie d'un dossier de subvention, notamment à l'occasion de chaque demande de paiement.

Il est important de prendre connaissance des indicateurs attendus et des outils permettant de récolter et transmettre les données demandées. Celles-ci devront être exhaustives, conformes, fiables et de qualité.



Comment renseigner les indicateurs ?

Les indicateurs d'une opération doivent être étroitement suivis, ils sont :

- A identifier et à définir en amont de la demande de subvention,
- Reportés en valeurs prévisionnelles dans la demande de subvention de FSE+,
- Conventionnés,
- Collectés en démontrant la manière dont ils l'ont été,
- A alimenter à chaque demande de paiement en faisant état de leurs avancements et en apportant les justificatifs attendus,
- A renseigner au solde de l'opération, avec justification de l'atteinte ou non des valeurs cibles, et en fournissant les pièces probantes prévues.

Les vérifications de l'autorité de gestion ne se fondent pas uniquement sur des déclarations mais sur [des documents et/ou sur des arguments](#).

Les déversements des données se feront dans le système d'information dédié.



Les spécificités des indicateurs FSE+

Les indicateurs à récolter diffèrent selon l'objectif spécifique et la typologie d'opérations visés.

En amont du dépôt de la demande de subvention, le porteur de projet devra définir quel type de public bénéficiera de son opération, il en existe deux types (la distinction est directement liée à l'identification possible ou non de l'individu).

Le participant :

C'est « une personne bénéficiant directement d'une intervention FSE+, pouvant être identifiée et à laquelle il est possible de demander de fournir des informations sur ses caractéristiques », de sa situation personnelle et professionnelle à son entrée dans l'opération jusqu'à son devenir professionnel, le recueil de données à caractère personnel est régi par la loi « informatique et libertés ».

Il convient de compléter l'ensemble des données attendues ; faute de renseignement d'au moins une information, le participant ne pourra pas être comptabilisé dans les indicateurs relatifs à l'opération.

En complément de ces saisies, des pièces relatives à l'éligibilité des participants valorisés pourront être demandées si elles sont prévues dans la convention.

Le formulaire de recueil de données figure en annexe 3.

L'utilisateur :

C'est une personne pour laquelle il n'est pas possible de récupérer des données personnelles et pour laquelle il n'est pas possible d'évaluer l'impact du projet.

Il convient cependant d'être en capacité de comptabiliser le nombre d'utilisateurs ayant bénéficié de l'opération.



Les différents indicateurs du FSE+

Indicateurs COMMUNS de REALISATION

Ils permettent de mesurer les éléments livrables immédiats liés au projet soutenu par le FSE+.

Ils sont désignés par le code EECO + numéro de l'indicateur.

La liste de ces indicateurs figure à l'annexe 1

Indicateurs COMMUNS de RESULTAT

Ils permettent de mesurer les impacts à court et moyen terme, et les effets des interventions soutenues sur le public visé.

Ils sont désignés par le code EECR + numéro de l'indicateur.

La liste de ces indicateurs figure à l'annexe 1

Indicateurs SPECIFIQUES

Ils peuvent être de **réalisation** ou de **résultat**. Ils permettent de suivre plus régulièrement les objectifs fixés lors de l'écriture du programme.

Ils sont désignés par le code IS + numéro de l'indicateur, ou EECO + numéro de l'indicateur, ou EECR + numéro de l'indicateur.

La liste de ces indicateurs figure à l'annexe 2

ANNEXE 1 – INDICATEURS COMMUNS (annexe 1 du Règlement FSE+ n°2021/1057)

ANNEXE 2 – INDICATEURS SPECIFIQUES (annexe 10 du Programme Normandie FEDER FSE+ FTJ 2021-2027)

ANNEXE 3 – FORMULAIRE DE RECOLTE DES DONNEES PARTICIPANT (le lien vers la version dématérialisée sera disponible dès le conventionnement effectif).

Annexe 1 : Liste des indicateurs communs

Liste des indicateurs communs extraite de l'annexe 1 du Règlement FSE+ n°2021/1057 :

		ID	NOM DE L'INDICATEUR
REALISATION	ENTREE	EECO01	Nombre total de participants
		EECO02	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée
		EECO03	Chômeurs de longue durée
		EECO04	Inactifs
		EECO05	Personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants
		EECO06	Enfants âgés de moins de 18 ans
		EECO07	Participants âgés de 18 à 29 ans
		EECO08	Participants âgés de 55 ans et plus
		EECO09	Participants titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur
		EECO10	Participants titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non supérieur
		EECO11	Participants titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur
		EECO12	Participants handicapés
		EECO13	Ressortissants de pays tiers
		EECO14	Participants d'origine étrangère
		EECO15	Minorités (y compris les communautés marginalisées, telles que les Roms)
		EECO16	Personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement
		EECO17	Participants venant de zones rurales
		EECO18	Nombre d'administrations ou de services publics bénéficiant d'un soutien
		EECO19	Nombre de micro, petites et moyennes entreprises bénéficiant d'un soutien
RESULTAT	SORTIE	EECR01	Participants engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation
		EECR02	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation
		EECR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation
		EECR04	Personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation
	SIX MOIS	EECR05	Participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation
		EECR06	Participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation



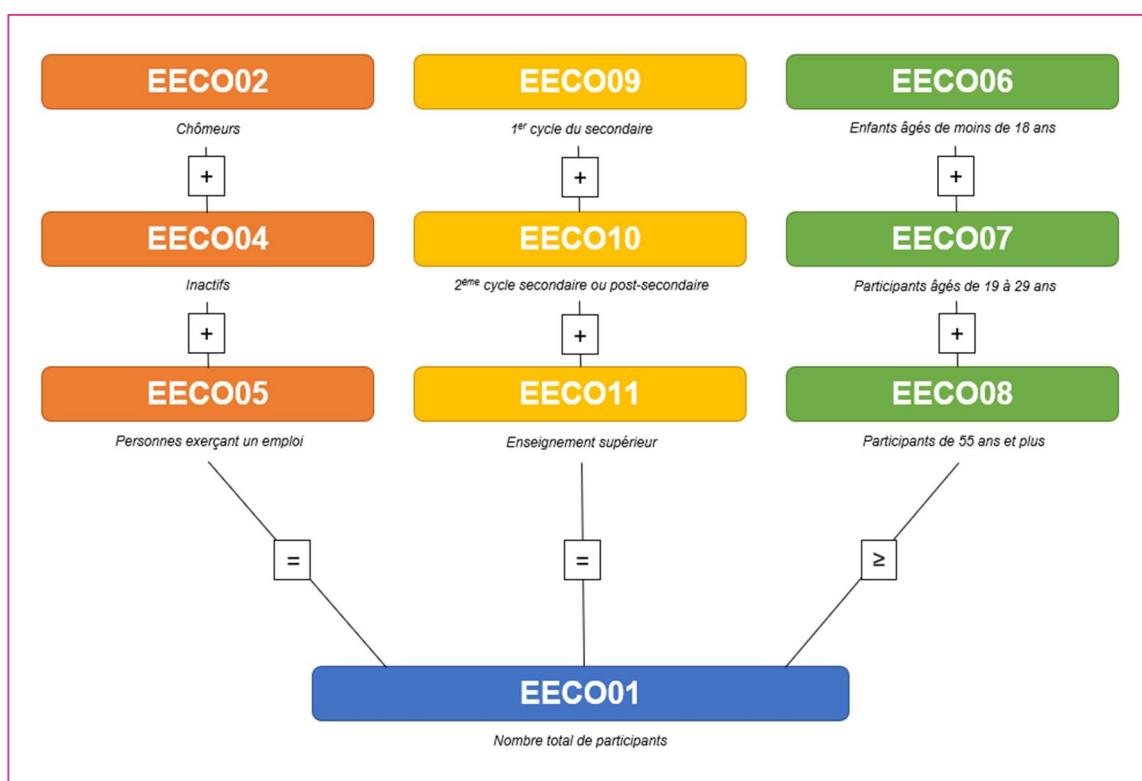
INDICATEURS DE RÉALISATION

★ EECO01 : NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS



PRECISION

Personnes bénéficiant directement d'une opération au titre du FSE +. Point d'attention :



★ EECO02 : CHOMEURS, Y COMPRIS LES CHOMEURS DE LONGUE DUREE



PRECISIONS

Participants sans emploi, immédiatement disponibles pour travailler et cherchant activement un emploi au 1^{er} jour de l'intervention soutenue par le FSE+, qu'ils soient ou non-inscrits auprès du service public de l'emploi. Une personne nouvellement inscrite au service public de l'emploi, même si elle n'est pas immédiatement disponible, doit toujours être considérée comme chômeuse.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le Système d'Information (SI) à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECO03 : CHOMEURS DE LONGUE DUREE



PRECISIONS

Participants se déclarant sans emploi, immédiatement disponibles pour travailler et cherchant activement un emploi depuis plus de douze mois d'affilés, au 1^{er} jour de l'intervention soutenue par le FSE+, qu'ils soient ou non-inscrits auprès du service public de l'emploi.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECO04 : INACTIFS



PRECISIONS

Une personne considérée inactive est une personne n'étant pas en emploi et n'étant pas en recherche active d'emploi ou étant indisponible pour travailler immédiatement (dans les 15 jours précédant l'entrée dans l'opération).



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECO05 : PERSONNE EXERCANT UN EMPLOI, Y COMPRIS LES INDEPENDANTS



PRECISIONS

Personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants, bénéficiant directement d'une opération au titre du FSE +.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECO06 : ENFANTS AGES DE MOINS DE 18 ANS



PRECISIONS

Participants âgés de moins de 18 ans au début de leur participation à une opération au titre du FSE +. Idéalement, la date de naissance est enregistrée pour chaque participant, permettant ainsi de redéfinir les groupes d'âge au cas où cela serait nécessaire.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

Les informations peuvent être demandées directement au participant ou extraites d'une base de données administratives.

★ EECO07 : PARTICIPANTS AGES DE 18 A 29 ANS



PRECISIONS

Participants âgés de 18 à 29 ans au début de leur participation à une opération au titre du FSE +. Idéalement, la date de naissance est enregistrée pour chaque participant, permettant ainsi de redéfinir les groupes d'âge au cas où cela serait nécessaire.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

Les informations peuvent être demandées directement au participant ou extraites d'une base de données administratives.

★ EECO08 : PARTICIPANTS AGES DE 55 ANS ET PLUS



PRECISIONS

Participants âgés de 55 ans ou plus au début de leur participation à une opération au titre du FSE +. Idéalement, la date de naissance est enregistrée pour chaque participant, permettant ainsi de redéfinir les groupes d'âge au cas où cela serait nécessaire.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

Les informations peuvent être demandées directement au participant ou extraites d'une base de données administratives.

★ EECO09 : PARTICIPANTS TITULAIRES D'UN DIPLOME DU PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



PRECISIONS

Personne qui sont sorties du système éducatif avant l'entrée au primaire (CITE 0) ou ayant au plus atteint le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (CITE 1 à 2), au 1^{er} jour de l'intervention soutenue par le FSE+, soit :

- Niveau 0 : enseignement pré-primaire
- Niveau 1 : enseignement primaire
- Niveau 2 : enseignement secondaire du 1^{er} cycle (collège, DNB)

Le niveau de diplôme ou de formation atteint est à prendre en compte dans le cadre de cet indicateur, et non l'obtention du titre ou certificat (= Participants dont le niveau d'éducation le plus élevé atteint au début de leur participation à une intervention du FSE + et conformément à la classification du niveau d'éducation atteint de 2011, au titre de la classification internationale type de l'éducation (CITE), est CITE 2 ou en deçà - Source: Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Classification internationale type de l'éducation – CITE 2011).



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECO10 : PARTICIPANTS TITULAIRES D'UN DIPLOME DU DEUXIEME CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



PRECISIONS

Personne ayant au plus atteint un niveau de formation relevant de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4), au 1^{er} jour de l'intervention soutenue par le FSE+, soit :

- Niveau 3 : enseignement secondaire du 2nd cycle (CAP, Bac, etc.)
- Niveau 4 : enseignement post-secondaire non supérieur (capacité en droit, DAEU, etc.)

Le niveau de diplôme ou de formation atteint est à prendre en compte dans le cadre de cet indicateur, et non l'obtention du titre ou certificat.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECO11 : PARTICIPANTS TITULAIRES D'UN DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



PRECISIONS

Personne ayant atteint les niveaux d'éducation les plus élevés, au 1^{er} jour de l'intervention soutenue par le FSE+, soit :

- Niveau 5 : enseignement supérieur de cycle court (BTS, etc.)
- Niveau 6 : enseignement supérieur de niveau licence ou équivalent
- Niveau 7 : enseignement supérieur de niveau master ou équivalent (y compris doctorat de santé)
- Niveau 8 : enseignement supérieur de niveau doctorat ou équivalent (hors doctorat de santé).

Le niveau de diplôme ou de formation atteint est à prendre en compte dans le cadre de cet indicateur, et non l'obtention du titre ou certificat.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECO12 : PARTICIPANTS HANDICAPES



PRECISIONS

Participants enregistrés comme ayant une reconnaissance officielle d'un handicap (tels que reconnaissance qualité travailleur handicapé, allocation, titulaire d'une rente d'invalidité).



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

Cet indicateur sera exclusivement renseigné par la question « Avez-vous une reconnaissance officielle d'un handicap ? ».



EECO13 : RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS



PRECISIONS

Personne qui n'a pas la citoyenneté de l'Union, y compris les apatrides et personnes dont la nationalité est indéterminée.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.



EECO14 : PARTICIPANTS D'ORIGINE ETRANGERE



PRECISIONS

Personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (apatride).



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

Cet indicateur sera exclusivement renseigné par la question « Un de parents est né à l'étranger ? ».



EECO15 : MINORITES (Y COMPRIS LES COMMUNAUTES MARGINALISEES TELLES QUE LES ROMS)



PRECISIONS

Personnes faisant partie d'une minorité bénéficiant d'une opération soutenue au titre du FSE+.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

Cet indicateur sera renseigné par le code postal de la commune de naissance 99999 si le participant est né à l'étranger.



EECO16 : PERSONNES SANS DOMICILE FIXE OU CONFRONTEES A L'EXCLUSION DE LEUR LOGEMENT



PRECISIONS

Selon l'INSEE, une personne est qualifiée de « sans-domicile » un jour donné si la nuit précédente elle a eu recours à un service d'hébergement ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune).



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.



EECO17 : PARTICIPANTS VENANT DE ZONES RURALES



PRECISIONS

Personnes venant des zones rurales bénéficiant d'une opération soutenue au titre du FSE+. Les personnes venant de zones rurales s'entendent comme les personnes résidant dans des régions peu peuplées, conformément à la classification du degré d'urbanisation (DEGURBA, catégorie 3).



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.



EECO18 : NOMBRE D'ADMINISTRATIONS OU DE SERVICES PUBLICS BENEFICIAIRE D'UN SOUTIEN



PRECISIONS

Administrations ou services publics au niveau national, régional ou local.



EECO19 : NOMBRE DE MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES BENEFICIAIRE D'UN SOUTIEN



PRECISIONS

Est considérée comme une entreprise toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique (y compris les coopératives et les entreprises de l'économie sociale). La catégorie des micro, petites et moyennes entreprises (PME) est constituée d'entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'EUR ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'EUR.



INDICATEURS DE RÉSULTATS

★ EECR01 : PARTICIPANTS ENGAGÉS DANS LA RECHERCHE D'UN EMPLOI AU TERME DE LEUR PARTICIPATION



PRECISIONS

Personnes inactives au début de leur participation à l'opération (EECO04) et qui sont engagées depuis peu dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation (sans travail, disponible pour travailler et recherchant activement du travail, les personnes inscrites depuis peu auprès des services publics de l'emploi en tant que demandeurs d'emploi doivent toujours être comptabilisées, mêmes lorsqu'elles ne sont pas immédiatement disponibles pour travailler), dans les 4 semaines suivant la date de sortie de l'opération.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECR02 : PARTICIPANTS SUIVANT UN ENSEIGNEMENT OU UNE FORMATION AU TERME DE LEUR PARTICIPATION



PRECISIONS

Personnes accédant ou reprenant des études ou une formation à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+, dans les 4 semaines suivant la date de sortie de l'opération.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECR03 : PARTICIPANTS OBTENANT UNE QUALIFICATION AU TERME DE LEUR PARTICIPATION



PRECISIONS

Personnes acquérant une qualification à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+, dans les 4 semaines suivant la date de sortie de l'opération. Une qualification est une certification attribuée par un certificateur à l'issue d'un processus de validation d'acquis de formation, la qualification peut être acquise par la formation attestée par un diplôme, un titre professionnel ou un CQP (certificat de qualification professionnelle).



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ **EECR04 : PARTICIPANTS EXERCANT UN EMPLOI, Y COMPRIS A TITRE INDEPENDANT, AU TERME DE LEUR PARTICIPATION**



PRECISIONS

Participants chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi, y compris indépendant à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+, dans les 4 semaines suivant la date de sortie de l'opération.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ **EECR05 : PARTICIPANTS EXERCANT UN EMPLOI SIX MOIS APRES LA FIN DE LEUR PARTICIPATION**



PRECISIONS

Participants chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de leur participation à l'intervention soutenue par le FSE+.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ **EECR06 : PARTICIPANTS JOUISSANT D'UNE MEILLEURE SITUATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL SIX MOIS APRES LA FIN DE LEUR PARTICIPATION**



PRECISIONS

Personnes exerçant un emploi, ayant bénéficié d'un soutien du FSE+ et qui sont passées d'un emploi précaire à un emploi stable, ou d'une situation de sous-emploi à une situation de plein emploi, ou qui ont obtenu un emploi exigeant davantage de compétences, d'aptitudes ou de qualifications, ce qui a entraîné pour elles plus de responsabilités, ou qui ont bénéficié d'une promotion ou d'une augmentation de salaire supérieure au taux annuel de l'inflation des salaires dans les pays, six mois après avoir quitté l'opération au titre du FSE+.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

Annexe 2 : Liste des indicateurs spécifiques

Liste des indicateurs spécifiques extraite de l'annexe 10 du Programme Normandie FEDER
FSE+ FTJ 2021-2027

		ID	NOM DE L'INDICATEUR
REALISATION	ENTREE	IS06 OS4.5	Nombre d'actions d'information en matière d'orientation réalisées
		IS07 OS4.5	Nombre de professionnels formés
		IS08 4.6	Participants âgés de moins de 30 ans
		EECO02 (4.7)	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée
		EECO03 (4.7)	Chômeurs de longue durée
		EECO09 et EECO10 (4.7)	Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2) titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement post-secondaire non supérieur (CITE 4)
RESULTAT	SORTIE	IS12 OS4.5	Nombre de personnes ayant bénéficié des actions de formations en matière d'orientation
		IS04 BSCU	Nombre de participants connaissant une sortie positive au cours ou à l'issue de leur parcours de formation préparatoire
		EECR02 (4.6)	Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation
		EECR03 (4.7)	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation
		EECR04 (4.7)	Personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation
	SIX MOIS	EECR05 (4.7)	Participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation
		IS05 BSCU	Nombre de participants connaissant une sortie positive à l'issue de leur parcours de formation qualifiante et/ou certifiante



INDICATEURS DE RÉALISATION

★ IS06 OS4.5 : NOMBRE D'ACTIONS D'INFORMATION EN MATIERE D'ORIENTATION REALISEES



PRECISIONS

Somme du nombre d'actions réalisées au cours du projet.



PIECES JUSTIFICATIVES

Comptes-rendus de réunion, de manifestations organisées, supports, ...

★ IS07 OS4.5 : NOMBRE DE PROFESSIONNELS FORMES



PRECISIONS

L'indicateur concerne les acteurs de la formation et/ou de l'orientation.



PIECES JUSTIFICATIVES

Liste d'émargement ou tout autre document probant

★ IS08 OS4.6 : PARTICIPANTS AGES DE MOINS DE 30 ANS



PRECISIONS

Personnes âgées de moins de 30 ans au 1^{er} jour de l'intervention soutenue par le FSE+. L'âge maximum est ainsi de 29 ans, la trentième année n'étant pas prise en compte.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

Attestation ou tout autre document probant

★ EECO02 : CHOMEURS, Y COMPRIS LES CHOMEURS DE LONGUE DUREE



PRECISIONS

Les chômeurs sont les personnes généralement sans travail, disponibles pour travailler et recherchant activement du travail. Les personnes considérées comme chômeurs inscrits, selon les définitions nationales, sont toujours incluses dans ce groupe, même si elles ne satisfont pas à l'ensemble de ces trois critères.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECO03 : CHOMEURS DE LONGUE DUREE



PRECISIONS

Les chômeurs sont les personnes généralement sans travail, disponibles pour travailler et recherchant activement du travail. Les personnes considérées comme chômeurs inscrits, selon les définitions nationales, sont toujours incluses dans ce groupe, même si elles ne satisfont pas à l'ensemble de ces trois critères.

Le critère lié à l'âge n'existe plus, seule compte une période continue de chômage de douze mois.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECO09 et EECO10 : TITULAIRES D'UN DIPLOME DU PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OU INFÉRIEUR (CITE 0 à 2) ET TITULAIRES D'UN DIPLOME DU DEUXIÈME CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CITE 3) OU DE L'ENSEIGNEMENT POST-SECONDAIRE NON SUPÉRIEUR (CITE 4)



PRECISIONS

CITE 0 à 2 : Cela correspond à la catégorie « niveau inférieur à l'enseignement primaire, enseignement primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0 à 2) ».

CITE 3 et 4 : Cela correspond à la catégorie « Deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non supérieur (niveaux 3 et 4) ».

Le niveau de diplôme ou de formation atteint est à prendre en compte dans le cadre de cet indicateur, et non l'obtention du titre ou certificat.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.



INDICATEURS DE RÉSULTATS

★ IS12 OS4.5 : NOMBRE DE PERSONNES AYANT BENEFICIE DES ACTIONS D'INFORMATION EN MATIERE D'ORIENTATION



PRECISIONS

Publics informés sur les métiers et les formations associées.



PIECES JUSTIFICATIVES

Comptes-rendus, évaluations par le porteur de projet, ...

★ IS04 : NOMBRE DE PARTICIPANTS CONNAISSANT UNE SORTIE POSITIVE AU COURS OU A L'ISSUE DE LEUR PARCOURS DE FORMATION PREPARATOIRE



PRECISIONS

Nombre de participants connaissant une sortie positive au cours ou à l'issue de leur parcours de formation : suivi complet de sa formation ou sortie anticipée pour en intégrer une autre.



PIECES JUSTIFICATIVES

Attestation de fin de stage de formation et de compétences signée par le responsable légal de l'organisme de formation – document type, et le cas échéant, décision de prise en charge de la rémunération fournie par la Région.

★ EECR02 : PARTICIPANTS SUIVANT UN ENSEIGNEMENT OU UNE FORMATION AU TERME DE LEUR PARTICIPATION



PRECISIONS

Personnes accédant ou reprenant des études ou une formation à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+, dans les 4 semaines suivant la date de sortie de l'opération.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECR03 : PARTICIPANTS OBTENANT UNE QUALIFICATION AU TERME DE LEUR PARTICIPATION



PRECISIONS

Personnes acquérant une qualification à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+, dans les 4 semaines suivant la date de sortie de l'opération. Une qualification est une certification attribuée par un certificateur à l'issue d'un processus de validation d'acquis de formation, la qualification peut être acquise par la formation attestée par un diplôme, un titre professionnel ou un CQP (certificat de qualification professionnelle).



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ EECR04 : PARTICIPANTS EXERCANT UN EMPLOI, Y COMPRIS A TITRE INDEPENDANT, AU TERME DE LEUR PARTICIPATION



PRECISIONS

Participants chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi, y compris à titre indépendant à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+, dans les 4 semaines suivant la date de sortie de l'opération.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ **EECR05 : PARTICIPANTS EXERCANT UN EMPLOI SIX MOIS APRES LA FIN DE LEUR PARTICIPATION**



PRECISIONS

Participants chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi, y compris à titre indépendant six mois après l'intervention soutenue par le FSE+.



PIECES JUSTIFICATIVES

Saisie des données dans le SI à partir du formulaire renseigné par l'opérateur avec le participant.

★ **IS05 : NOMBRE DE PARTICIPANTS CONNAISSANT UNE SORTIE POSITIVE A L'ISSUE DE LEUR PARCOURS DE FORMATION QUALIFIANTE ET/OU CERTIFIANTE**



PRECISIONS

Nombre de participants connaissant une sortie positive au cours ou à l'issue de leur parcours de formation qualifiant ou certifiant, suivi complet de sa formation ou sortie anticipée pour intégrer une formation qualifiante et/ou certifiante



PIECES JUSTIFICATIVES

Document-type fourni par les services de la Région (les justificatifs tels que copies des diplômes ou des certifications obtenus, relevés de notes, ou tout autre document probant - disparité de preuve entre un ministère et une branche professionnelle- doivent être tenus à disposition).et, le cas échéant,

Décision de prise en charge de la rémunération fournie par la Région.

Annexe 3 : QUESTIONNAIRE d'un participant – à son entrée, à sa sortie et six mois après sa sortie

Introduction

Vous participez à une opération cofinancée par le Fonds social européen Plus (FSE+). Le FSE+ est un instrument de l'Union européenne pour promouvoir l'emploi, la formation tout au long de la vie et l'inclusion sociale.

L'autorité de gestion (Région Normandie) s'est engagée à évaluer l'efficacité des opérations financées par les crédits européens.

Les règlements européens rendent obligatoire la collecte de données relatives à la situation des participants.

Les données relatives à votre identité, à la vie personnelle et professionnelle recueillies par le présent questionnaire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à suivre l'évolution de votre situation entre votre entrée et six mois après votre sortie.

Elles serviront également à évaluer l'utilisation des crédits du FSE+ sur le territoire régional.

En tant que participant, vous avez l'obligation de renseigner les données demandées.

C'est au porteur de projet qui met en œuvre l'opération à laquelle vous participez que vous devez transmettre le présent questionnaire. Vous pourrez être associé au report de vos données dans le système d'information dédié.

Le destinataire des données est la Région Normandie, en tant qu'autorité de gestion du Programme Normandie FEDER FSE+ FTJ 2021-2027.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Ce droit pourra être exercé auprès de la Région Normandie, Délégué à la Protection des Données, Abbaye-aux-Dames, Place Reine Mathilde, CS 50526, 14000 Caen (Pour plus d'informations : <https://www.normandie.fr/protection-des-donnees-caractere-personnel>) .

QUESTIONS :

1. Avez-vous pris connaissance de l'introduction ?
Avez-vous pris connaissance de vos droits et obligations ?

☐ Oui

A. Les informations liées à l'opération

A renseigner par le bénéficiaire

A1. Bénéficiaire :

A2. Identifiant de l'opération :

A3. Nom de l'opération :

B. L'entrée du participant dans l'opération

A renseigner par le bénéficiaire

B1. Date d'entrée dans l'action (JJ/MM/AAAA) :

B2. S'agit-il d'un report de participation ?

Si le participant bénéficie de plusieurs actions dans une même opération, il n'est enregistré qu'une seule fois, la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. Si des informations liées à la première sortie ont été renseignées, elles devront être actualisées après la dernière sortie dans le système d'information.

1. Oui

2. Non

B3. Identifiant du participant :

C. Les caractéristiques du participant

C1. Nom :

C2. Prénoms :

C3. Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Informations relatives aux mineurs : Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, Chapitre V : Dispositions particulières relatives aux droits des personnes concernées, Article 20 « Lorsque le mineur est âgé de moins de quinze ans, le traitement n'est licite que si le consentement est donné conjointement par le mineur concerné et le ou les titulaires de l'autorité parentale à l'égard de ce mineur », et, « Art. 7-1.-En application du 1 de l'article 8 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 précité, un mineur peut consentir seul à un traitement de données à caractère personnel en ce qui concerne l'offre directe de services de la société de l'information à compter de l'âge de quinze ans ».

C4 : Code postal de la commune de naissance :

Si commune de naissance hors de France : Mettre 99999

C5. Nationalité :

1. Française

1. Pays de l'Union Européenne

3. Pays en dehors de l'Union Européenne

C6. Un de vos parents est-il né à l'étranger ?

1. Oui

2. Non

3. Ne souhaite pas répondre

C7. Genre :

1. Homme

2. Femme

C8. Adresse à la date d'entrée, numéro et nom de la voie :

C9. Code postal :

C10. Commune :

C11. Téléphone 1 (mobile ou fixe):

C12. Téléphone 2 (mobile ou fixe):

C13. Adresse mail :

C14. Êtes-vous sans domicile fixe ou confronté à l'exclusion de votre logement ?

1. Oui

2. Non

3. Ne souhaite pas répondre

C15. Avez-vous une reconnaissance officielle d'un handicap (reconnaissance qualité travailleur handicapé, allocation, pension ou carte d'invalidité) ?

1. Oui
2. Non
3. Ne souhaite pas répondre

D. La situation sur le marché du travail à l'entrée

D1. Quel est le niveau de formation le plus élevé atteint ?

Ce n'est pas l'obtention d'un titre ou d'un certificat qui est à reporter, mais bien un niveau

1. "Est sorti du système éducatif avant l'entrée au primaire (CITE 0) ou ayant au plus atteint le 1er cycle de l'enseignement secondaire (CITE 1 à 2), soit :
 - Niveau 0 : enseignement pré-primaire
 - Niveau 1 : enseignement primaire
 - Niveau 2 : enseignement secondaire du 1er cycle (collège, DNB)"
2. "A atteint, au plus, un niveau relevant de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4), soit :
 - Niveau 3 : enseignement secondaire du 2nd cycle (CAP, Bac, etc.)
 - Niveau 4 : enseignement post-secondaire non supérieur (capacité en droit, DAEU, etc.)"
3. "A atteint un niveau CITE 5 à 8, soit :
 - Niveau 5 : enseignement supérieur de cycle court (BTS, etc.)
 - Niveau 6 : enseignement supérieur de niveau licence ou équivalent
 - Niveau 7 : enseignement supérieur de niveau master ou équivalent (y compris doctorat de santé)
 - Niveau 8 : enseignement supérieur de niveau doctorat ou équivalent (hors doctorat de santé)"

D2. Occupez-vous un emploi aujourd'hui ?

1. a) Oui, un emploi durable (CDI ou CDD de 6 mois ou plus)
1. b) Oui, un emploi temporaire (Intérim, CDD de moins de 6 mois, contrat aidé...)
1. c) Oui, un emploi de travailleur indépendant ou de chef d'entreprise
2. Non

D3. Etes-vous en recherche active d'emploi ?

1. a) Oui, depuis moins de douze mois
1. b) Oui, douze mois et plus
2. Non

D4. Etes-vous immédiatement disponible ?

1. Oui
2. Non

D5. Etes-vous inscrit auprès du Service Public de l'Emploi ?

1. Oui
2. Non

D5 bis. Si oui, quelle est la date de votre dernière inscription auprès du Service Public de l'Emploi ? (JJ/MM/AAAA)

D5 ter. Si oui, quel est votre numéro de demandeur d'emploi ? (Exemple : 0000000A)

D6. Etes-vous ?

- 1 En scolarité, étudiant(e) (formation initiale)

- 2 Un(e) mineur(e) non scolarisé(e)
- 3 Un(e) retraité(e)

D7. Le participant confirme l'exactitude de ses données personnelles et de sa situation à l'entrée dans l'opération *Inscrire vos nom et prénom, la date et la mention « données certifiées exactes »*

E. Les informations liées à la sortie de l'opération (à renseigner dans les 4 semaines)

E1. Date de sortie effective de l'opération (JJ/MM/AAAA) :

E2. Poursuivrez-vous votre participation dans la même opération au-delà de cette date ?

A renseigner par ou avec le bénéficiaire

Si le participant bénéficie de plusieurs actions dans une même opération, il n'est enregistré qu'une seule fois, la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. Si des informations liées à la première sortie ont été renseignées, elles devront être actualisées après la dernière sortie dans le système d'information.

1. Oui
2. Non

E3. Avez-vous suivi l'action jusqu'à la date de fin prévue initialement ?

1. Oui
2. Non

E3 bis. Quel est le motif de votre sortie anticipée ?

Le choix « h) Autre » sera à renseigner par le porteur de projet au besoin

- a) Emploi
- b) Retour en formation initiale
- c) Création ou reprise d'une entreprise
- d) Maladie / maternité
- e) Déménagement
- f) Exclusion
- g) Abandon
- h) Autre

E4. Avez-vous changé de coordonnées depuis votre entrée dans l'opération ?

Changement d'adresse et/ou de numéro de téléphone et/ou d'adresse e-mail

1. Oui
2. Non

E4 a) Si oui, nouvelle adresse, numéro et nom de la voie :

E4 b) Code postal :

E5 c) Commune :

E5 d) Nouveau téléphone 1 (mobile ou fixe):

E5 e) Nouveau téléphone 2 (mobile ou fixe):

E5 f) Nouvelle adresse mail

E5. Au terme de votre participation, avez-vous obtenu une qualification ?

Exemples : Obtention d'un diplôme, d'une certification ou d'un titre professionnel...

1. Oui
2. Non

E5 a) Si oui, laquelle ?

E5 b) Quel est le niveau atteint ?

E6. Quelle est votre situation sur le marché du travail à la sortie de l'opération (dans les 4 semaines maximum qui ont suivi) ?

1. En recherche d'emploi
2. En formation ou en enseignement
3. En emploi

E6 bis. Quelle nature d'emploi ?

- 3 a. Un emploi durable (CDI ou CDD de 6 mois ou plus)
- 3 b. Un emploi temporaire (Intérim, CDD de moins de 6 mois, contrat aidé...)
- 3 c. Un emploi de travailleur indépendant ou de chef d'entreprise

E7. Le participant confirme l'exactitude de ses données et de sa situation à la sortie de l'opération Inscrire vos nom et prénom, la date et la mention « données certifiées exactes »

F. Quelle est votre situation professionnelle six mois après votre sortie de l'opération

F1. Date de renseignement de la présente partie (JJ/MM/AAAA) :

F2. Quelle est votre situation sur le marché du travail six mois après la sortie de l'opération ?

1. En recherche d'emploi
2. En formation ou en enseignement
3. En emploi

F2 bis. Quelle nature d'emploi ?

- 3a. Un emploi durable (CDI ou CDD de 6 mois ou plus)
- 3b. Un emploi temporaire (Intérim, CDD de moins de 6 mois, contrat aidé...)
- 3c. Un emploi de travailleur indépendant ou de chef d'entreprise

F3. Votre situation sur le marché du travail s'est-elle améliorée six mois après la sortie de l'opération ?

(Si vous étiez en emploi à l'entrée dans l'opération, et que vous êtes à nouveau en emploi six mois après la sortie de l'opération)

Plusieurs choix sont possibles

- ☐ Cochez cette case si vous êtes passé d'un emploi précaire à un emploi stable ?
- ☐ Cochez cette case si vous êtes passé d'un temps-partiel à un temps plein ?
- ☐ Cochez cette case si vous avez plus de responsabilités ou obtenu une promotion ?
- ☐ Sinon cochez cette case

F4. Le participant confirme l'exactitude de ses données et de sa situation professionnelle six mois après la sortie de l'opération *Inscrire vos nom et prénom, la date et la mention « données certifiées exactes »*